



Conseil d'administration

319^e session, Genève, 16-31 octobre 2013

GB.319/INS/6/1

Section institutionnelle

INS

Date: 24 septembre 2013

Original: anglais

SIXIEME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport et Déclaration adoptés lors de la neuvième Réunion régionale européenne (Oslo, 8-11 avril 2013)

Mise en œuvre de la Déclaration d'Oslo

1. A la neuvième Réunion régionale européenne, le 11 avril 2013, les délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs des 51 Etats Membres de l'OIT de la région d'Europe et d'Asie centrale ont adopté la «Déclaration d'Oslo: Restaurer la confiance dans l'emploi et la croissance». Dans le message fort de cette déclaration, le Bureau perçoit l'appel qui lui est lancé, demandant une «réponse exceptionnelle» de l'OIT à la crise économique et sociale qui continue d'avoir de graves répercussions sur de nombreux pays de la région.
2. Le Bureau a également noté que la Déclaration d'Oslo appelle l'OIT à renforcer et à réinventer ses services dans la région. Des interventions spécifiques seront nécessaires pour répondre aux demandes concrètes des pays affectés par la crise. Non seulement le Bureau devra poursuivre ses activités en cours, notamment en Europe de l'Est et en Asie centrale, mais il devra aussi étendre la portée de son engagement à d'autres pays, y compris ceux de l'Eurozone qui sont touchés par la crise. Ce faisant, il s'efforcera de promouvoir des démarches équilibrées fidèles à l'esprit de la Déclaration d'Oslo, qui précise que «Le rééquilibrage budgétaire, les réformes structurelles et la compétitivité, d'une part, et les mesures de relance, l'investissement dans l'économie réelle, l'emploi de qualité, l'augmentation du crédit pour les entreprises, d'autre part, ne devraient pas être en concurrence». Par conséquent, les anciennes pratiques ne sont même plus une option à l'avenir. Le Bureau doit fournir un appui à la région en adoptant une approche nouvelle, dynamique, fondée sur la satisfaction de la demande et des besoins.

3. Pour répondre à l'appel à l'action inscrit dans la Déclaration d'Oslo, le Bureau propose de prendre les mesures suivantes:

- Fournir une aide aux mandants pour résoudre des problèmes spécifiques identifiés dans les différents pays de la région, notamment ceux qui ont été frappés de plein fouet par la crise de l'Eurozone. Dans les pays qui bénéficient des programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD), l'OIT doit continuer d'apporter un soutien ciblé. En outre, à la demande des mandants de Chypre et de Grèce, des propositions spécifiques et globales de soutien ont été mises au point. Des discussions concernant une éventuelle prise de mesures par l'OIT sont en cours avec les mandants du Portugal et de l'Espagne.
- Mener des activités de recherche et fournir des analyses et des avis techniques de qualité, fondés sur des données probantes. Cet outil essentiel de l'action du Bureau dans la région a été mis en lumière dans la Déclaration d'Oslo. Le Bureau lancera donc une série d'études qui cibleront les problèmes spécifiques de certains pays comme l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, et le Portugal et proposeront des méthodes pratiques pour surmonter les effets politiques, sociaux et économiques négatifs de la crise. La publication de ces études fournira l'occasion d'un échange tripartite au niveau national sur les questions relatives à la reprise et à la réforme.
- Fournir une aide dans le cadre de la mise en œuvre des normes du travail fondamentales et d'autres normes internationales du travail pertinentes. C'est là un autre moyen d'action essentiel identifié par la Déclaration d'Oslo. Le Bureau étendra son soutien aux pays touchés par la crise sur des questions relatives à la promotion des normes internationales du travail et accordera une attention particulière aux pays ayant exprimé un besoin urgent de renforcer les capacités au niveau national. Le Bureau organisera des réunions et des événements similaires sur des sujets pertinents tels que l'événement animé par la Présidence irlandaise de l'Union européenne au cours de la 102^e session de la Conférence internationale du Travail sur la convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011.
- En outre, la Déclaration d'Oslo a proposé de faciliter l'échange de données d'expérience, notamment par le biais de plates-formes d'échanges de bonnes pratiques et par l'organisation de séminaires visant des apprentissages réciproques axés sur des problèmes concrets. Le Bureau facilitera la mise en place de telles plates-formes, notamment aux niveaux sous-régional et régional, par exemple en matière d'apprentissage ou d'emploi des jeunes.
- La Déclaration d'Oslo demande au Bureau de renforcer les capacités des gouvernements et des partenaires sociaux d'assumer leurs responsabilités s'agissant de consolider leur contribution à la reprise et à la réforme, par le biais d'un dialogue social, d'une négociation collective et d'un partenariat social plus efficaces. Le Bureau continuera de promouvoir le dialogue social tripartite en tant que question transversale dans tous les programmes de l'OIT. En outre, d'autres activités spécifiques pourraient prendre des formes similaires à celles des séries de séminaires sur le dialogue social qui sont actuellement organisés conjointement par le BIT, la Commission européenne et le Centre international de formation dans les pays touchés par la crise.
- Enfin, la Déclaration d'Oslo demande à l'OIT d'intensifier son engagement à l'égard de la cohérence des politiques avec les organisations internationales et régionales et d'autres instances pertinentes. La région d'Europe et d'Asie centrale doit jouer un rôle clé à cet égard. Le Bureau s'est engagé à assurer un suivi approprié du récent Sommet du G20, qui s'est tenu sous la Présidence russe, et à poursuivre sa coopération avec la Turquie, qui accueillera le G20 en 2015.

4. La région d'Europe et d'Asie centrale est un acteur clé de l'Organisation, et le Bureau est pleinement conscient de tous les défis que cette région est actuellement en train de relever. Pour répondre aux attentes exprimées lors de la neuvième Réunion régionale européenne, les demandes adressées aux bureaux de l'OIT dans la région se renouvelleront et s'intensifieront, notamment dans le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale. Le bureau régional et les autres bureaux contribuent proactivement au processus de réforme en cours, y compris le réexamen de la structure extérieure afin de trouver des moyens d'améliorer l'exécution des programmes. Les partenariats internes et externes, notamment, seront essentiels pour répondre aux nouvelles demandes dans la région. La mise en œuvre de la Déclaration d'Oslo intégrera des orientations stratégiques tournées vers l'avenir et des domaines de première importance. Une interaction étroite avec les mandants au niveau national est essentielle pour répondre aux exigences immédiates et à plus long terme. Les PPTD ainsi que d'autres accords de coopération, tels que le plan de travail qui a récemment fait l'objet d'un accord entre l'OIT et le gouvernement de Chypre, fourniront des orientations stratégiques pour la mise en œuvre de la Déclaration au niveau national. En outre, l'organisation de plates-formes régionales et sous-régionales favorisera l'échange des bonnes pratiques, créera des opportunités pour canaliser les synergies et facilitera la cohérence des politiques avec diverses institutions et organisations internationales. En même temps, une approche intégrée, coordonnée et cohérente à l'échelle du Bureau sera nécessaire entre les divers départements techniques au siège et dans les bureaux de la région pour permettre une exécution des services techniques pertinente et axée sur la demande des Etats Membres.